

DELIBERATION
**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 9

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 9

date de la convocation :

14 mars 2025

SEANCE DU 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2025/03 N°6

Objet de la Délibération :
Budget primitif 2025
budget principal

Présents : Mme COYARD Nathalie, M. MOUSSA Dominique, M. OBARA Sylvain, M. LE FRANCOIS Bertrand, M. COLIN Jean-Paul, M. PICHAVANT Pascal, M. DEHAND Philippe, M. HENRY Philippe, M. GOEURIOT Bernard

Excusés : M. GILSON Bernard, M. DURET Jean-Luc

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le débat d'orientation budgétaire du 18 février 2025,

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu la présentation des budgets primitifs 2025,

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

ADOpte, par un vote à l'unanimité, le budget primitif 2025 du budget principal (M57)

PRECISE que les budgets ont été votés par chapitre

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent

POUR COPIE CONFORME.
Le Président,
Dominique MOUSSA

